



Synthèse du diagnostic

Dans le cadre de la réalisation du Plan de Mobilité Employeur piloté par votre direction, nous vous avons sollicités pour une enquête. Le taux de retour pour le site de Béthune est de 46 %. Merci pour votre mobilisation !

Cette fiche présente la synthèse du diagnostic de l'accessibilité et des pratiques de mobilité étudiées pour votre site.

Quel niveau d'accessibilité au site de Béthune ?

L'accessibilité théorique est calculée à partir de l'ensemble des infrastructures dans et autour du site, pour chaque mode de déplacement.

< 40 %

40 à 60 %

> 60 %



56 %

- Réglementation des rues adjacentes en Zone Bleue
- Stationnement saturé actuellement et conforté par l'arrivée de nouveaux agents



21 %

- Pas de véhicule de service
- Un système de mise en relation covoiturage régional



14 %

- Offre de transports peu attractive : points d'arrêts peu qualitatifs, fréquence insuffisante
- Eloignement de la gare SNCF



37 %

- Peu d'aménagements autour du site
- Site équipé en stationnement vélo (abri sécurisé mais de type râtelier)
- Des services proposés par la collectivité



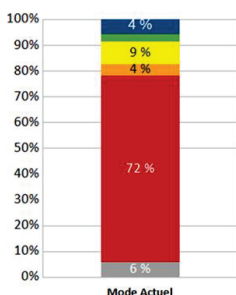
65 %

- Cheminement satisfaisant autour du site et en connexion avec les arrêts de transports en communs malgré du stationnement ponctuel sur trottoirs.

Vos pratiques de mobilité domicile-travail et à la pause méridienne

30 % des agents résident à moins de 5 km

22 % des agents résident à plus de 20 km



- La marche
- EDP (trottinette...)
- Vélo classique
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Méto, tram, bus ou car
- Train
- 2 roues motorisés (électrique, hybride...)
- 2 roues motorisés (essence, diesel)
- Autopartage
- Covoiturage
- Voiture électrique ou hybride
- Voiture essence ou diesel
- Plusieurs modes

48 %

des trajets de moins de 5 km réalisés en voiture personnelle (autosolisme)

18% des agents rentrent à leur domicile pour déjeuner, en voiture individuelle ou à pied.



84 % - satisfaction

16 % - insatisfaction

Principales raisons d'insatisfaction: L'impact négatif du mode, coût, impossibilité de choisir un autre mode, durée etc.

Votre propension au changement de mode

32 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement professionnel

28 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement domicile-travail



7 répondants intéressés par le **vélo classique**



5 répondants intéressés par la **marche**



5 répondants par le **covoiturage**

Pour en savoir plus



Une question ? Une suggestion ?

Contactez votre référent Mobilité à la direction: Stéphane Gaucher



Synthèse du diagnostic

Dans le cadre de la réalisation du Plan de Mobilité Employeur piloté par votre direction, nous vous avons sollicités pour une enquête. Le taux de retour pour le site de Boulogne-Sur-Mer est de 60 %. Merci pour votre mobilisation ! Cette fiche présente la synthèse du diagnostic de l'accessibilité et des pratiques de mobilité étudiées pour votre site.

Quel niveau d'accessibilité au site de Boulogne-Sur-Mer ?

L'accessibilité théorique est calculée à partir de l'ensemble des infrastructures dans et autour du site, pour chaque mode de déplacement.

< 40 %

40 à 60 %

> 60 %



80 %

- Site situé au cœur des remparts
- Stationnement en nombre (3 parkings à destination des agents)
- Une bonne de recharge devant la Mairie



21 %

- Pas de véhicule de service (un à venir)
- Un système de mise en relation covoiturage régional



39 %

- Offre de bus peu adaptée aux trajets des actifs et arrêts de bus globalement peu qualitatifs
- Eloignement de la gare SNCF



16 %

- Quelques aménagements autour du site
- Pas de stationnement vélo sur site
- Des services proposés par la collectivité



65 %

- Cheminement satisfaisant autour du site et en connexion avec les arrêts de transports en communs.

Vos pratiques de mobilité domicile-travail et à la pause méridienne

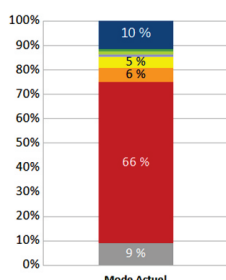
35 % des agents résident à moins de 5 km

38 % des agents résident à plus de 20 km

42 %

des trajets de moins de 5 km réalisés en voiture personnelle (autosolisme)

24% des agents rentrent à leur domicile pour déjeuner, en voiture individuelle ou à pied.



- La marche
- EDP (trottinette...)
- Vélo classique
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Méto, tram, bus ou car
- Train
- 2 roues motorisés (électrique, hybride...)
- 2 roues motorisés (essence, diesel)
- Autopartage
- Covoiturage
- Voiture électrique ou hybride
- Voiture essence ou diesel
- Plusieurs modes

73 % - satisfaction

27 % - insatisfaction

Principales raisons d'insatisfaction: Durée, coût, embouteillages, impact négatif du mode, etc.

Votre propension au changement de mode

36 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement professionnel

24 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement domicile-travail



10 répondants intéressés par le covoiturage



5 répondants intéressés par la marche



4 répondants par le train



Une question ? Une suggestion ?

Contactez votre référent Mobilité à la direction: Stéphane Gaucher



Synthèse du diagnostic

Dans le cadre de la réalisation du Plan de Mobilité Employeur piloté par votre direction, nous vous avons sollicités pour une enquête. Le taux de retour pour le site de Lillers est de 58 %. Merci pour votre mobilisation !

Cette fiche présente la synthèse du diagnostic de l'accessibilité et des pratiques de mobilité étudiées pour votre site.

Quel niveau d'accessibilité au site de Lillers ?

L'accessibilité théorique est calculée à partir de l'ensemble des infrastructures dans et autour du site, pour chaque mode de déplacement.

< 40 %

40 à 60 %

> 60 %



84 %

- **Stationnement** en nombre suffisant
- Parkings publics à proximité directe du site



21 %

- Pas de véhicule de service
- Un **système de mise en relation covoiturage régional**



42 %

- **Peu de lignes de bus et points d'arrêts peu qualitatifs**
- **Proximité de la gare SNCF**



6 %

- **Pas d'aménagements** autour du site
- **Pas de stationnement vélo** sur site (à venir)



65 %

- **Cheminement satisfaisant** autour du site et en connexion avec les arrêts de transports en communs avec des réductions ponctuelles.

Vos pratiques de mobilité domicile-travail et à la pause méridienne

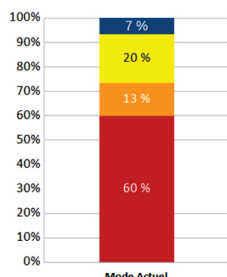
27 % des agents résident à **moins de 5 km**

13 % des agents résident à **plus de 20 km**

75 %

des trajets de moins de 5 km réalisés en voiture personnelle (autosolisme)

33% des agents rentrent à leur domicile pour déjeuner, à vélo ou en transports en commun.



- La marche
- EDP (trottinette...)
- Vélo classique
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Métro, tram, bus ou car
- Train
- 2 roues motorisés (électrique, hybride...)
- 2 roues motorisés (essence, diesel)
- Autopartage
- Covoiturage
- Voiture électrique ou hybride
- Voiture essence ou diesel
- Plusieurs modes

93 % - satisfaction

7 % - insatisfaction

Principales raisons d'insatisfaction:
L'impact négatif du mode, coût.

Votre propension au changement de mode

60 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement professionnel

20 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement domicile-travail



2 répondants intéressés par le **vélo à assistance électrique**



1 répondant intéressé par le **covoiturage**



1 répondant par la **marche**





Synthèse du diagnostic

Dans le cadre de la réalisation du Plan de Mobilité Employeur piloté par votre direction, nous vous avons sollicités pour une enquête. Le taux de retour pour le site de Arras Montuelle est de 61 %. Merci pour votre mobilisation !

Cette fiche présente la synthèse du diagnostic de l'accessibilité et des pratiques de mobilité étudiées pour votre site.

Quel niveau d'accessibilité au site de Arras Montuelle ?

L'accessibilité théorique est calculée à partir de l'ensemble des infrastructures dans et autour du site, pour chaque mode de déplacement.

< 40 %

40 à 60 %

> 60 %



86 %

- Site situé dans une zone industrielle
- Stationnement en nombre (42 places réservées aux agents)
- Une borne IRVE à venir sur site



21 %

- Pas de véhicule de service (un à venir)
- Un système de mise en relation covoiturage régional



54 %

- Plusieurs lignes de bus globalement adaptées aux horaires de travail
- Des arrêts de bus globalement qualitatifs
- Eloignement de la gare SNCF



32 %

- Pas d'aménagements autour du site
- Site équipé en stationnement vélo (abri sécurisé mais de type râtelier)
- Des services proposés par la collectivité



20 %

- Cheminement peu satisfaisant autour du site et en connexion avec les arrêts de transports en communs (véhicules stationnés sur trottoirs).
- Environnement routier

Vos pratiques de mobilité domicile-travail et à la pause méridienne

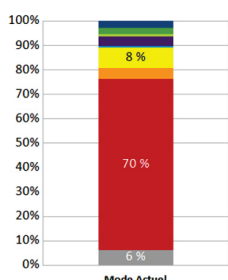
33 % des agents résident à moins de 5 km

34 % des agents résident à plus de 20 km

58 %

des trajets de moins de 5 km réalisés en voiture personnelle (autosolisme)

19% des agents rentrent à leur domicile pour déjeuner, en voiture individuelle ou à pied.



- La marche
- EDP (trottinette...)
- Vélo classique
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Métro, tram, bus ou car
- Train
- 2 roues motorisés (électrique, hybride...)
- 2 roues motorisés (essence, diesel)
- Autopartage
- Covoiturage
- Voiture électrique ou hybride
- Voiture essence ou diesel
- Plusieurs modes

71 % - satisfaction

29 % - insatisfaction

Principales raisons d'insatisfaction: Coût, embouteillages, impact négatif du mode, durée, etc.

Votre propension au changement de mode

44 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement professionnel

34 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement domicile-travail



17 répondants intéressés par le **covoiturage**



15 répondants intéressés par les **transports collectifs**



7 répondants par le **vélo à assistance électrique**



Une question ? Une suggestion ?

Contactez votre référent Mobilité à la direction: Stéphane Gaucher



Synthèse du diagnostic

Dans le cadre de la réalisation du Plan de Mobilité Employeur piloté par votre direction, nous vous avons sollicités pour une enquête. Le taux de retour pour le site de Arras (Direction) est de 78 %. Merci pour votre mobilisation !

Cette fiche présente la synthèse du diagnostic de l'accessibilité et des pratiques de mobilité étudiées pour votre site.

Quel niveau d'accessibilité au site de Arras (Direction) ?

L'accessibilité théorique est calculée à partir de l'ensemble des infrastructures dans et autour du site, pour chaque mode de déplacement.

< 40 %

40 à 60 %

> 60 %



84 %

- Proximité du centre-ville
- Stationnement en nombre (parking de 48 places + 76 places réservées dans le parking souterrain
- Congestion routière



41 %

- 5 véhicules de service (dont 1 électriques)
- Un système de mise en relation covoiturage régional
- Un emplacement d'autopartage Citiz



75 %

- Plusieurs lignes de bus autour du site
- Proximité de la gare SNCF



47 %

- Peu d'aménagements autour du site
- Site équipé (stationnement, douches, casiers)
- Des services proposés par la collectivité



65 %

- Cheminement satisfaisant autour du site et en connexion avec les arrêts de transports en communs.

Vos pratiques de mobilité domicile-travail et à la pause méridienne

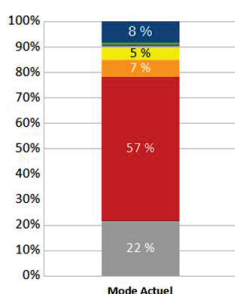
33 % des agents résident à moins de 5 km

34 % des agents résident à plus de 20 km

45 %

des trajets de moins de 5 km réalisés en voiture personnelle (autosolisme)

19% des agents rentrent à leur domicile pour déjeuner, à pied ou en voiture individuelle.



- La marche
- EDP (trottinette...)
- Vélo classique
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Métro, tram, bus ou car
- Train
- 2 roues motorisés (électrique, hybride...)
- 2 roues motorisés (essence, diesel)
- Autopartage
- Covoiturage
- Voiture électrique ou hybride
- Voiture essence ou diesel
- Plusieurs modes

80 % - satisfaction

20 % - insatisfaction

Principales raisons d'insatisfaction: Coût, embouteillages, impact négatif du mode, durée etc.

Votre propension au changement de mode

31 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement professionnel

26 %

Des agents prêts à changer leur mode de déplacement domicile-travail



21 répondants intéressés par les transports en commun



14 répondants intéressés par le train



13 répondants par le covoiturage



Pour en savoir plus



Une question ? Une suggestion ?

Contactez votre référent Mobilité à la direction: Stéphane Gaucher